

Agriculture
Alimentation

Vers une agriculture
vivante et saine

Nos Objectifs en 2010 :

- **Développer les surfaces et les exploitations en agriculture biologique**
- **Mieux gérer la ressource en eau. Mettre fin aux grands projets d'irrigation**
- **Favoriser les circuits courts**
- **Garantir une alimentation saine, pour tous**

L'urgence est là : désespoir de nombreux paysans, L'épuisement des ressources naturelles, perte de biodiversité, crise énergie/climat, scandales alimentaires... Pour surmonter ces crises, l'agriculture midi-pyréenne doit passer d'un modèle productiviste à un modèle respectueux des humains et de l'environnement.

Les écologistes au sein de l'assemblée régionale se sont attachés à entrer en rupture avec ce modèle agricole dépassé, qui veut enfermer les agriculteurs dans un mode de production qui détruit tant notre environnement que leur santé.

Par le Plan de soutien à la transmission et à l'installation agricole, nous avons donné des moyens nouveaux pour accompagner l'installation et la transmission agricole.

De même pour le Plan Protéines Régional. Engagement de notre campagne, ce plan répond aux préoccu-

pations des agriculteurs : autonomie des exploitations d'élevage, relocalisation de la production, autonomie régionale en alimentation animale.

Fin 2014, nous avons enfin réussi à introduire des critères d'éco-conditionnalité pour certaines aides à l'investissement en élevage : ainsi, les éleveurs bio ont désormais accès à des aides bonifiées.

Mais tant de choses restent encore à faire. Par exemple, nous n'avons pas pu trouver de majorité pour conditionner nos aides à la non utilisation de soja OGM en élevage, pour proscrire les aides aux systèmes utilisateurs de pesticides ou encore pour arrêter d'aider les projets de grande hydraulique.

Nous n'avons eu de cesse de poursuivre nos efforts pour développer l'agriculture biologique, porteuse de solutions durables, créatrice d'emplois non-délocalisables, respectueuses de l'environnement et du bien-être animal.

SIVENS

Le projet de barrage de Sivens sur la zone humide du Testet constitue un projet inutile, coûteux et anti-écologique. Dénoncé et combattu par les élu-es régionaux écologistes, il est le symbole d'un modèle agricole dépassé face à la crise écologique que nous connaissons.

Les élu-es régionaux écologistes sont intervenu-es de nombreuses fois par écrit et par oral depuis le début du dossier : en contribuant à l'enquête publique, au Comité Régional Unique de Programmation des fonds européens, au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, en interpellant les services de l'Etat, les Ministres de l'Ecologie successifs, le Président du Conseil Régional etc.

En novembre 2014, la Commission européenne se réveille (enfin) et lance une procédure d'infraction à l'encontre de la France pour non-respect de la Directive Eau. Nous mesurons bien - qu'au-delà de l'action des partis politiques et des élu-es de tous niveaux - c'est la mobilisation citoyenne et associative qui a permis la suspension du projet. Au prix de la mort d'un homme... Les élu-es écologistes ont à plusieurs reprises dénoncé les violences policières et soutenu la venue des experts et la mise en place de démarches concertées avec les associations.

Avec l'abandon du projet initial, il faut maintenant, dans l'apaisement, élaborer collectivement un projet de territoire répondant aux besoins de tous les acteurs.

Plan Bio Midi-Pyrénées, un plan qui manque d'ambition !

En 2007, le Grenelle de l'environnement fixait pour objectif national 6% de surfaces cultivées en bio d'ici à 2012 et 20% d'ici à 2020.

Le premier objectif fixé pour 2012 est loin d'avoir été atteint ! En 2013, un an après cette première échéance, la Région Midi-Pyrénées atteignait seulement 5,5% de surfaces bio cultivées !

Créé en 2007, le Plan Bio Midi-Pyrénées constitue un soutien à la filière bio dans son ensemble. Suite à la révision du Plan en 2014 et au regard de l'augmentation des surfaces en agriculture biologique en Midi-Pyrénées et de la demande croissante des consommateurs, le groupe EELV a demandé une augmentation conséquente de l'enveloppe financière pour répondre au mieux à l'accompagnement et au développement de l'Agriculture Biologique en Midi-Pyrénées.

N'ayant pas été entendu, notre groupe s'est opposé à ce Plan Bio. Nous ne souhaitons pas être complices d'un plan bio a minima, en totale inadéquation avec les besoins des territoires et les attentes des consommateurs.

Nous – écologistes – souhaitons un Plan Bio avec des moyens à la hauteur des ambitions pour :

- Répondre aux besoins en bio
- Diminuer les importations de produits bio
- Constituer une alternative à l'utilisation d'OGM et de pesticides
- Introduire le bio dans la restauration hors domicile.

Le Plan Bio voté le 26 juin 2014 est un plan de statu quo, sans ambition. Nous ne voyons pas comment atteindre les objectifs fixés au niveau national de doubler les surfaces en bio, de renforcer les aides au conseil, à l'assistance, la formation et l'expérimentation de terrain, d'assurer le développement équilibré et la structuration des filières !

Favoriser les circuits courts

Dans la mise en place des politiques publiques régionales, les élu-e-s régionaux écologistes ont veillé à soutenir l'accès à une nourriture saine pour tous. Nous ne voulions pas du développement d'une agriculture de qualité uniquement réservée à celles et ceux qui auraient les moyens de se l'offrir. Nos propositions ont été d'augmenter l'offre en bio, de pousser à la diminution des coûts artificiels intermédiaires, en favorisant les circuits courts et en diminuant les coûts de transports par une agriculture de proximité.

Les circuits courts constituent la clé pour arriver à des coûts socialement soutenables et à la juste rémunération des agriculteurs.

Agriculture et pesticides

Les pesticides utilisés en agriculture sont dangereux pour l'homme et peuvent avoir de graves conséquences sur la santé publique tant des agriculteurs que des consommateurs.

C'est en partant de ce constat que les écologistes ont incité plusieurs équipes de recherche de Midi-Pyrénées à construire ensemble un projet spécifique sur le territoire régional au travers de l'appel à projet « *Transfert clinique, normalisation et innovation interdisciplinaire en biosanté* » favorisant le rapprochement entre laboratoires publics et entreprises de Midi-Pyrénées.

Lancé en 2014, ce projet se concentre sur l'impact des pesticides sur la santé des agriculteurs dans les pommeraies du Tarn-et-Garonne.

Une alimentation saine pour tous, dans la restauration scolaire aussi !

La Région Midi-Pyrénées a en charge la restauration scolaire de ses établissements et sert près 20 millions de repas par an. Afin de répondre aux besoins de «manger mieux» des lycéen-nes, le dispositif «Label Attitude» propose – une fois par semaine – aux jeunes des produits régionaux, de saison et valorisant la filière bio.

Les lycéen-nes sont particulièrement sensibles aux questions liées à la qualité de leur alimentation. Les élu-es régionaux écologistes se sont attaché-es à la bonne utilisation des enveloppes financières mises à la disposition des lycées pour proposer des repas équilibrés, privilégiant une agriculture de proximité.

Ce dispositif n'est malheureusement pas assez utilisé par les établissements, nous le regrettons.

Concertation citoyenne, Transparence, réforme territoriale

Nos Objectifs en 2010 :

- **S'engager dans une gouvernance radicalement nouvelle et moderne : concertation citoyenne en amont de la décision, gestion collégiale de l'assemblée régionale et évaluation dans la transparence des effets des politiques engagées**
- **Amorcer la nécessaire réforme territoriale**

Convaincu-es que l'échelon régional est la bonne échelle pour que les synergies aient force, sens, et soient ancrées dans le réel, Europe Ecologie - Les Verts plaide pour que le Conseil Régional constitue un espace politique majeur et non un simple échelon administratif.

Ainsi, durant ce mandat, nous avons agi pour que la Région favorise l'expérimentation et l'écoute de ses habitants-es par des actions soutenues vers une citoyenneté active (par le biais notamment de la concertation et de partenariats avec la société civile) de manière à enrichir les projets de développement et d'aménagement du territoire.

Ainsi depuis 2010, la Région a participé et a été à l'initiative de nombreux débats nationaux comme les débats sur la transition énergétique : en 3 mois, plus de 80 débats locaux ont été organisés en Midi-Pyrénées, reflets des préoccupations des citoyens en matière énergétique.

Les élu-es écologistes ont toujours donné leur point de vue et eux aussi donné leur avis sur des projets de territoire aux travers des Enquêtes d'Utilité Publique : autoroute Castres-Toulouse, barrage de Sivens, Ligne Grande Vitesse Toulouse - Bordeaux, débat national sur la transition énergétique etc.

Nous avons incité à la création de commissions spéciales, notamment sur la révision du SDAGE, de la situation de l'audiovisuel régional ou encore de la réforme territoriale ; ces commissions avaient la capacité d'auditionner les acteurs midi-pyrénéens, nationaux et européens.

Les élu-es écologistes ont tout fait pour que le Conseil Régional sorte de sa logique de guichet et soit un lieu de débat, ouvert à toutes et tous. Il reste encore beaucoup à faire.

Charte régionale de la participation citoyenne

En 2011, en prenant la décision de s'engager dans l'élaboration d'une charte de la participation citoyenne, le groupe écologiste souhaitait participer à la construction d'un espace politique régional plus ouvert en développant la démocratie locale.

Cette charte devait permettre de créer un réseau, une dynamique régionale aux actions de concertation en associant les administré-es aux décisions des élu-es et en tenant compte de leurs aspirations citoyennes et de la spécificité de chaque territoire pour ainsi co-construire les politiques publiques régionales.

Les élu-es écologistes sont convaincu-es que la participation doit être un moteur de la construction des politiques publiques de demain. Elle permet une appropriation des politiques et limite, nous en sommes convaincu-es, les votes extrêmes et l'abstentéisme.

Malgré nos efforts, la charte n'a pu aboutir par manque de volonté politique et par un véritable désintérêt de la démarche. Nous l'avons condamné à plusieurs reprises. La participation citoyenne sera un des enjeux du prochain mandat.

Transparence financière

La transparence financière est essentielle au bon fonctionnement des collectivités territoriales et plus largement de la démocratie.

C'est sous l'impulsion des écologistes que Midi-Pyrénées a été parmi les premières collectivités à adopter une délibération portant sur les dispositions relatives aux règles de transparence demandées par notre collectivité à ses partenaires financiers et bancaires, en particulier au regard de leur activité dans les paradis fiscaux. Cette délibération implique que pour tout

emprunt ou ouverture de compte, les partenaires bancaires et financiers devraient prouver qu'ils n'ont aucune antenne ou filiale dans un territoire « jugé non coopératif » sur le plan fiscal.

D'autre part, l'exemplarité des élu-e-s en matière de transparence est essentielle pour rompre avec l'opacité, les conflits d'intérêt, les abus de pouvoir et autres privilèges indus qui nourrissent le populisme et minent actuellement les bases de notre Démocratie. Fidèles à leur engagement de campagne, **les élu-es EELV ont publié, l'ensemble des moyens financiers, techniques et humains reçus de l'assemblée régionale.**

Concertation

Déterminé-es à faire de la Région Midi-Pyrénées un lieu de dialogue, d'échanges et de co-construction des politiques publiques, les élu-es régionaux EELV sont allé-es - tout au long de leur mandat - à la rencontre des citoyen-nes, acteurs et actrices du territoire afin d'échanger avec eux sur la nécessaire transition écologique pour la Région – et ainsi d'apporter de multiples nouveaux regards sur les politiques publiques régionales.

La Réforme territoriale, réforme impossible ?

Le groupe des élu-es Europe Ecologie – Les Verts du Conseil Régional Midi-Pyrénées défend depuis toujours l'évolution vers une République des territoires dans une Europe fédérale. Il a constamment plaidé pour un renforcement de l'échelon régional de manière à ce qu'il soit capable d'impulser des politiques originales, puisant dans la diversité et le dynamisme des territoires la force de répondre aux aspirations de leurs habitant-es. Le renforcement des Régions et des intercommunalités, la clarification des compétences, vont dans la direction que les Ecologistes souhaitent prendre depuis longtemps. Une carte communale trop fragmentée, une multitude de types d'intercommunalités, des départements qui empêchent l'émergence du fait régional : la simplification du millefeuille territorial était devenue indispensable.

Durant ce mandat, Gérard Onesta, Vice-Président en charge de l'avenir des régions a mené un travail majeur sur la réforme territoriale, annoncé par le Président de la République en janvier 2014. Tout au long de l'année 2014, les élu-es EELV sont allés à la rencontre des acteurs locaux et nationaux et ont mené une réflexion poussée dans un document «Réforme territoriale, l'impossible réforme ?».

Ce document dégage un cadre d'organisation pertinent

tant sur le plan économique, social que culturel pour que nos institutions représentent aussi bien les citoyens que les territoires.

L'impossible réforme ?



En parallèle, au sein du Conseil Régional, le groupe écologiste a insisté - avant même l'annonce du Président de la République - pour qu'un véritable débat sur la Réforme Territoriale se tienne. Le Président Malvy a accepté en juin 2014 la création d'une commission spéciale réforme territoriale, pluripartite et présidée par Gérard Onesta.

D'août à octobre 2014 les élu-es se sont réuni-es autour des compétences régionales comme la formation, la culture, l'environnement, ...etc.

Midi-Pyrénées est la seule région française à avoir fait cet exercice, durant lequel - majorité comme opposition - ont pu s'exprimer. Ce texte a pour objectif de définir les points du texte dit «de base» qui vont dans le bon sens, les carences ou encore de proposer des améliorations.

Vous pouvez retrouver sur le site internet des élu-es régionaux EELV les publications sur l'avis du Conseil Régional et sur le dossier «l'impossible réforme».

Culture

Pour une culture partagée, enracinée et plurielle

Nos Objectifs en 2010 :

- **Considérer chaque euro placé dans la politique culturelle comme un investissement dans un puissant facteur de richesses, en termes de cohésion sociale, de lutte contre les extrémismes, de développement économique et d'épanouissement individuel**
- **Augmenter les budgets dédiés à la politique linguistique occitane et créer l'Office Public de la langue occitane**
- **Soutenir de manière plus forte l'audiovisuel régional pour accompagner les productions culturelles locales**

Pour nous écologistes, la question culturelle est au cœur des enjeux de transformation de la société.

En Midi-Pyrénées, des inégalités criantes existent : déséquilibres entre la métropole toulousaine et le reste du territoire, filières inégalement développées, etc. En 2010, nous avons fait le vœu que chaque euro placé dans les politiques culturelles régionales soit considéré comme un investissement dans la création de lien social et d'éducation populaire tout comme dans l'attractivité des territoires.

Nous sommes convaincu-es qu'une politique culturelle et ambitieuse génère de nombreux emplois durables et non délocalisables.

Les collectivités territoriales comme le Conseil Régional financent la culture et les projets en direction de nos territoires, souvent issus du spectacle vivant et développant des initiatives avec des diffuseurs aux budgets modestes souvent basés hors de la métropole toulousaine.

C'est en ce sens qu'en juin 2014, nous nous sommes déclaré-es solidaires des intermittent-es du spectacle et de l'ensemble des acteurs de la culture qui constituent les moteurs de cette dynamique et de la diversité culturelle de notre région.

Dans le contexte actuel, la culture doit être un rempart contre les extrémismes, pour plus de cohésion sociale de tolérance. C'est pour cela que nous avons demandé en décembre 2014 le maintien du budget Culture.

Nous nous sommes attaché-es à faire évoluer les politiques culturelles par la défense des langues régionales, la préservation et l'inventaire du patrimoine immatériel, la réflexion sur l'audiovisuel régional et sur la promotion d'une autre vision de la culture qui contribue à une plus grande équité culturelle des territoires.

**Notre vision de la culture c'est le partage,
la pluralité, l'ouverture.**

Etude sur l'audiovisuel régional

A l'initiative du groupe écologiste, le Conseil Régional a mis en place en 2013 une commission spéciale chargée d'étudier l'état de la filière audiovisuelle en Midi-Pyrénées. Les télévisions régionales ont un rôle fondamental à jouer pour favoriser la diversité culturelle d'un territoire. Réflexion commune entre professionnels du secteur et élu-e-s, ce rapport constitue un vecteur de propositions pour préparer le paysage audiovisuel régional aux évolutions futures.

Diversité linguistique et culturelle

La diversitat linguistica e culturala, es una necessitat per l'equilibri cultural global de nòstra planeta, dins una societat de mai en mai mondialisada. Parlar l'occitan, es s'obrir al multilinguisme.

La mondialisation uniformise l'expression, exclut les savoirs minorisés et 80% des langues du monde sont en danger d'extinction.

La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, adoptée à l'unanimité en 2005 stipule que la diversité culturelle doit être considérée comme un « patrimoine commun de l'humanité » et sa « défense comme un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine ».



Parce que l'Occitan est classé par l'UNESCO comme « langue en danger sérieux d'extinction », la Région Midi-Pyrénées mène sous l'impulsion des élu-es du groupe une politique volontariste de promotion et de sauvegarde de cette langue.

Depuis 2010, même si des efforts restent à faire, les budgets alloués à la langue occitane ont sensiblement augmenté. La création de l'Office Public de la langue occitane ou encore l'appui aux associations et structures de promotion de cette culture contribuent à son rayonnement !

Schéma régional de développement de la Langue Occitane 2015 -2020

Le schéma régional de développement de l'Occitan 2015-2020, remet à jour le précédent schéma adopté en 2007. Ce projet que les élu-es écologistes auraient souhaité voir doté de moyens financiers spécifiques s'attache entre autres à :

- mobiliser les acteurs publics et privés volontaires sur la question,
- promouvoir une langue de qualité et favoriser la transmission de l'occitan à la fois au travers de l'école mais aussi au travers de formations pour adultes,
- investir plus fortement dans les outils numériques pour être adapté aux usages des jeunes locuteurs
- renforcer la cohésion sociale et la personnalité régionale autour des valeurs de la culture occitane

Une TV 100% web et 100% occitane !

En février 2014, Oc Télé, la première chaîne de télévision en langue occitane conventionnée par le CSA a fait son apparition en Midi-Pyrénées.

Diffusée depuis fin 2013 sur internet avec une programmation quotidienne de 4h, cette nouvelle chaîne de télévision – inspirée de la télévision bretonne BrezhoWeb – a pour objet la diffusion de la culture occitane au travers de programmes tels que des dessins animés, documentaires, films ou talk-shows.

Créée sous l'impulsion des élu-es écologistes, elle est un véritable relais des créations et projets occitans des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, et Languedoc-Roussillon ainsi que des départements des Pyrénées-Atlantiques et de la Dordogne.

Les 70 000 élèves qui suivent un enseignement en occitan en Midi-Pyrénées sont le coeur de cible de cette nouvelle télévision. Disponible sur tablette, smartphone, ordinateur et téléviseur connecté, cette télévision s'adapte aux nouveaux modes de consommation des jeunes générations.

L'office public de la langue occitane

Engagement de notre campagne, la création de *l'ofici public de la lenga occitana* a été votée en 2014 sous l'impulsion des élu-es du groupe. Pour la première fois, un organisme aura pour objectif de mettre en œuvre une politique linguistique publique et concertée en faveur de la transmission de la langue occitane et de son usage. Cet outil doit permettre de construire une politique interrégionale plus efficace et plus efficiente.

L'OPLO sera un interlocuteur à disposition de toutes celles et tous ceux - collectivités et associations notamment - qui partagent la volonté d'agir pour la transmission de la langue et de sa présence dans la société.

Mis en place par les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, l'office a pour objectif d'assurer la sauvegarde et le développement de l'occitan, en travaillant à l'augmentation quantitative et qualitative du nombre de locuteurs.

Développement Durable Biodiversité

Nos Objectifs en 2010 :

- Devenir une région modèle en terme de réduction de l'empreinte climatique et conditionner toute action régionale à la réalisation de cet objectif
- Etablir (enfin) un vrai plan climat air énergie avec de vrais moyens
- Faire de la préservation du vivant un axe transversal de toute politique régionale.
- Lutter contre toute forme de pollution de l'air, de l'eau, des sols

La crise écologique et énergétique se fait chaque jour un peu plus sentir. À quelques mois de la conférence sur le climat - COP 21 - qui se tiendra en décembre 2015 à Paris, chacun, à son niveau, prend conscience que la transition écologique de nos territoires permet non seulement de sauvegarder les générations futures, mais aussi de créer de nombreux emplois et de renforcer le lien social.

Depuis 2010, en Midi-Pyrénées, il y a eu des avancées sur le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments, l'éducation à

l'environnement, l'éco-conditionnalité des aides, etc. Il y a aussi l'entêtement à soutenir des projets destructeurs et inutiles : l'autoroute Castres-Toulouse, les barrages (Sivens), l'aveuglement (ou l'immobilisme) devant les impasses dans lesquelles l'agriculture intensive nous conduit tous.

Au Conseil Régional, les écologistes ont agi autant qu'ils ont pu, pour qu'enfin, les questions environnementales deviennent une urgence de chaque jour et pour que la transition écologique soit, le plus possible, au coeur des politiques publiques.

Midi-Pyrénées Energie

Lors de la campagne des régionales, EELV s'est engagé à lutter ardemment contre toutes formes de précarité, y compris la précarité énergétique.

Dès le début du mandat, Françoise Dedieu-Casties, Vice-Présidente en charge du développement durable, et les élu-es écologistes ont fait de la rénovation énergétique des logements et des bâtiments une de leurs priorités en élaborant dès 2011 le Plan Midi-Pyrénées Energie.

Ce plan combine des mesures directes d'investissements pour favoriser la maîtrise de l'énergie et des mesures d'accompagnement en amont (recherche, innovation, formation) et en aval (sensibilisation, accompagnement, mutualisation).

Adopté à la quasi unanimité en Mai 2011 et doté de 260 millions d'euros de mesures directes, le plan Midi-Pyrénées Energie doit permettre, d'ici à 2020 :

- la rénovation énergétique de 70.000 logements énergivores occupés par des ménages aux revenus modestes ;
- l'attribution de 33.000 éco-chèques logement à des particuliers pour des travaux d'économie d'énergie (avec un gain de 25% sur les consommations du logement) d'ici à 2020. En 2014, ce sont près de 8000 écochèques distribués !
- la réduction d'au moins 30% des consommations énergétiques des lycées publics de Midi-Pyrénées ;
- le financement de 16.000 parcours de formation sur le secteur du bâtiment ;
- la réduction d'au moins 30% des consommations énergétiques pour le parc géré par les organismes de logement social.

Schéma régional climat air énergie

Les questions liées au développement des énergies renouvelables et à la préservation de la qualité de l'air sont des enjeux indissociables.

En application de la loi dite Grenelle 2, la Région a copiloté avec l'Etat le Schéma Régional Climat Air Énergie qui traduit localement les engagements internationaux de la France au lendemain du sommet Rio+20.

Le SRCAE permet de dresser un diagnostic et de définir les objectifs sur les huit ans à venir, au regard des enjeux énergétiques. Ce schéma fixe 5 objectifs stratégiques à l'horizon 2020, concernant :

- la réduction des consommations énergétiques ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- le développement des énergies renouvelables, la qualité de l'air ;
- l'adaptation au changement climatique.

Biodiversité

La Région Midi- Pyrénées offre une grande diversité de paysages et de situations écologiques. Près de la moitié des espèces de la faune et de la flore françaises métropolitaines sont présentes sur notre territoire ; parmi elles des espèces emblématiques comme l'ours ou le grand tétras.

Face aux menaces grandissantes qui pèsent sur la biodiversité, les élu-es écologistes soutiennent fortement la création d'un Observatoire Régional de la Biodiversité dont les missions seraient de mieux connaître la biodiversité midi-pyrénéenne et ses évolutions, les priorités en termes de préservation ou encore l'incidence du changement climatique et des activités humaines sur notre milieu naturel.

Schéma régional de cohérence écologique

La loi Grenelle II a fait émerger un nouvel outil d'aménagement du territoire en faveur de l'environnement, du développement durable et de la biodiversité : La Trame Verte et Bleue. Les objectifs de cette trame sont d'enrayer la perte de biodiversité, de maintenir et restaurer ses capacités d'évolution, de concilier la préservation de la nature tout en prenant en compte les activités humaines, notamment agricoles, d'améliorer le fonctionnement écologique de notre territoire.

À l'échelle régionale, la TVB se concrétise par l'élaboration d'un Schéma Régional de Cohérence Écologique co-piloté par l'État et la Région et largement soutenu par le Groupe EELV. Adopté en décembre 2014, le SRCE détermine les enjeux et les objectifs pour le maintien ou la restauration des continuités écologiques en Midi-Pyrénées. Il est assorti d'un plan d'actions stratégiques qui donne une feuille de route s'adressant à toute personne susceptible de pouvoir œuvrer en faveur des continuités écologiques. Le SRCE ne crée aucune nouvelle réglementation mais permet d'orienter l'aménagement du territoire et les activités humaines.

Plan Biogaz

Inscrit dans le plan Midi-Pyrénées Énergies, le dispositif Biogaz prévoit l'accompagnement des projets, de leur conception à leur réalisation, en passant par le soutien financier des études de faisabilité.

Depuis novembre 2013, la Région Midi-Pyrénées poursuit ses actions d'animation, de sensibilisation et de soutien aux projets de méthanisation :

- 6 études de faisabilité subventionnées ou en cours d'instruction ;
- 4 investissements subventionnés ;
- 22 nouveaux projets dont 11 en fonctionnement ;
- 5 projets bénéficiant de prêts à taux bonifiés dans le cadre du dispositif avec la Banque Européenne d'Investissement, le Crédit Agricole et le groupe BPCE, soit 25 M€ d'investissements au total ;
- 2 unités dans lesquelles intervient l'opérateur régional de tiers investissement Midi-Pyrénées Environnement Investissement.

Éducation à l'environnement

L'Agenda 21 seconde génération adoptée par la Région Midi-Pyrénées en 2013 vient consolider et pérenniser la politique régionale de développement durable dans sa dimension transversale.

Françoise Dedieu-Casties a participé à la mise en place d'un nouveau chantier sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Pour les écologistes, la sensibilisation, l'information et la « formation » à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie sont un droit. La mise en réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement constitue ainsi une action fondamentale dans l'objectif d'une transition énergétique et écologique de Midi-Pyrénées.

Economie - Innovation Numérique - Outils financiers

Nos Objectifs en 2010 :

- **Privilégier les aides au travers de garantie d'emprunt bancaire**
- **Créer des emplois verts, non délocalisables**
- **Soutenir la création d'activités dans le champ de l'ESS ; accompagner les structures de l'ESS dans leur développement**

Midi-Pyrénées dispose d'un potentiel exceptionnel pour son économie : patrimoine naturel et historique pour le tourisme et les loisirs, vaste domaine rural pour l'agroalimentaire, traditions industrielles mais aussi savoir-faire de haute technologie pour son industrie ainsi qu'un monde universitaire et de recherche de grande qualité.

Le contexte économique mondial, national et régional fait de cet ensemble un ensemble fragile.

Aujourd'hui, ce ne sont plus les symptômes qu'il faut soulager mais bien les causes qu'il faut traiter par des solutions à long terme. **La transformation écologique de l'économie, c'est réorienter nos activités et anticiper la conversion de notre industrie pour répondre aux urgences environnementales et sociales.** Autant de priorités que nous avons défendues durant ce mandat.

Nous avons voulu insufflé une nouvelle logique de soutien économique aux entreprises, plus juste, plus durable et plus éthique.

Au travers du **Schéma Régional pour le Développe-**

ment Economique (SRDE), adopté par l'Assemblée Régionale en 2011, nous avons repensé la nature des aides accordées par la Région en insérant de nouveaux critères d'obtention des subventions régionales. Ainsi, depuis 2011, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées conditionne ses aides à des critères sociaux et environnementaux.

De même, **les avances remboursables**, nouvel outil d'intervention financière et engagement de la campagne écologiste, permettent de multiplier les aides régionales aux entreprises sans tronquer le budget !

Le SRDE doit encore être amélioré pour que plus aucune mesure ne vienne en contradiction avec la transition écologique de nos territoires.

Le soutien à l'économie sociale et solidaire a également été un combat fort de ce mandat : Un budget quadruplé en 5 ans pour l'ESS, vectrice d'emploi local, non délocalisable et d'une gouvernance démocratique exemplaire.

Midi-Pyrénées Innovation

L'innovation représente un formidable atout pour la transition économique et écologique de notre région et constitue un passage obligé pour augmenter l'attractivité d'un territoire, réussir la transition énergétique et la diversification des activités des entreprises.

L'Agence Midi-Pyrénées Innovation a contribué à la mise en oeuvre d'une politique écologique de l'innovation, au développement durable et à l'aménagement de notre territoire. MPI a facilité le maillage du territoire, la mise en réseaux des entreprises, détecté et animé des projets d'innovation en aidant les acteurs midi-pyrénéens à développer leur entreprise.

Fusionnée avec Midi-Pyrénées Expansion en 2015, la nouvelle agence régionale d'innovation et de développement économique poursuivra ses actions en mutualisant mieux ses moyens, et en faisant de cette agence un grand pôle d'innovation et de développement ouvert à l'international et, espérons-le, de plus en plus au service de la transition écologique.

Transparence financière

La transparence financière est essentielle au bon fonctionnement des collectivités territoriales et plus largement de la démocratie. Il y a une véritable nécessité de garantir la transparence en rendant publique les moyens attribués à chaque formation politique mais aussi les relations et l'éthique dans les relations financières du Conseil Régional avec ses partenaires. Cette démarche a été impulsée par les groupes écologistes dans la plupart des Régions.

Dès le début du mandat, le groupe écologiste a fait adopter une mesure visant à lutter contre les paradis

fiscaux. Désormais, pour tout emprunt ou ouverture de compte, les partenaires financiers et bancaires de la Région Midi-Pyrénées doivent justifier qu'aucune de leur antenne ou filiale se trouve dans un territoire « jugé non coopératif » sur le plan fiscal.

L'exemplarité des élu-e-s écologistes en matière de transparence financière est essentielle pour rompre avec l'opacité, les conflits d'intérêt, les abus de pouvoir et autres privilèges indus qui nourrissent le populisme et minent actuellement les bases de notre Démocratie. Fidèles à leur engagement de campagne, les élu-es EELV ont publié l'ensemble des moyens financiers, techniques et humains reçus de l'assemblée régionale.

Numérique

Durant ce mandat, les élu-es écologistes se sont attaché-es à faire des usages du numérique une de nos priorités régionales au travers notamment du développement de thématiques innovantes telles que le télétravail, le web collaboratif, l'open data, la mise en place d'un réseau de Fab'Lab et le maillage de l'ensemble du territoire de manière homogène, cohérente et solidaire. Face au manque de volonté et d'engagement de la Région Midi-Pyrénées et alors qu'une révolution des usages numériques est en cours, nous regrettons que le Conseil Régional n'ait pas pu apporter les réponses à la hauteur des besoins de Midi-Pyrénées.

L'Economie Sociale et Solidaire, un secteur dynamique, une autre manière de concevoir l'économie.



Souvent mal connue du grand public, l'Economie Sociale et Solidaire représente près de 114 000 salariés dans notre Région dans près de 12 250 établissements.

Ces entreprises (mutuelles, coopératives, associations, structures d'insertion par l'activité économique) rassemblent des personnes motivées menant des projets d'intérêt collectif et intégrant dans leur fonctionnement démocratie, innovation et développement durable.

En Midi-Pyrénées, l'ESS avance ! Et c'est sous l'impulsion du groupe EELV que les budgets régionaux alloués à l'Economie Sociale et Solidaire ont plus que quadruplé en 5 ans, passant de 90 000 euros en investissement en 2010 à près de 450 000 euros en 2015 !

L'incubateur régional d'innovation sociale

Lancé en juin 2014, Catalis, nouvel incubateur d'innovation sociale permet de fédérer les acteurs de l'innovation sociale et les ressources afin de maximiser leur capacité d'innovation, au service des besoins sociaux et des territoires. Catalis a pour vocation de favoriser l'émergence de projets d'innovation sociale en Midi-

Pyrénées, de faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement disponibles au niveau régional, national et européen et de proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux porteurs de projets socialement innovants.

Le développement des Pôles Territoriaux de Coopération Economique

Parce que les PTCE favorisent la coopération entre les structures hébergées, les entreprises locales, les collectivités, les universités, le groupe écologiste a souhaité encourager leur développement sur tout le territoire midi-pyrénéen.

Les PTCE permettent le partage des compétences et la mise en réseau des acteurs du territoire.

Les processus d'accompagnement à l'ingénierie collective

Mis en place en 2012, ce dispositif apporte une aide financière aux études (de marché, de faisabilité juridique, de viabilité économique) pour la création ou le développement des initiatives collectives en ESS.

« Apporter un appui déterminé aux structures de l'économie sociale et solidaire » : c'était la promesse faite par la liste écologiste lors des élections régionales de 2010. L'ESS n'est plus considérée en Midi-Pyrénées comme un supplément d'âme à l'économie traditionnelle, mais bien comme une force économique et sociale de transformation de nos territoires.

Europe, Coopération décentralisée Relations internationales

Nos Objectifs en 2010 :

- **Créer un « comité régional de coopération extérieure » regroupant tous les acteurs concernés pour co-élaborer le contenu de la politique extérieure de Midi-Pyrénées**
- **Axer la coopération Nord/Sud autour de projets d'écodéveloppement**
- **Promouvoir l'intégration européenne en donnant plus de contenu à l'euro-région « Pyrénées-Méditerranée »**
- **Systématiser les échanges internationaux de jeunes**

Les écologistes au Conseil Régional ont toujours soutenu que le développement de Midi-Pyrénées devait s'intégrer dans une logique qui dépasse les frontières régionales.

Le groupe écologiste s'est mobilisé pour que notre région soit un acteur majeur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Il a travaillé à renforcer sa présence à Bruxelles pour en faire un levier d'influence

auprès des institutions européennes comme nationales.

La grandeur d'un territoire se mesure aussi à son engagement solidaire international. Nous avons choisi d'accentuer et de valoriser l'effort de solidarité au travers de coopérations décentralisées avec les pays du Sud et de l'association Midi-Pyrénées Coop Dev'.

La Représentation de Midi-Pyrénées auprès de l'Union Européenne

Gérard Onesta, Vice-Président en charge des questions européennes, s'est mobilisé pour que de nouveaux membres prennent part à Midi-Pyrénées Europe : association de représentation de la région à Bruxelles. Avec la participation de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, de certains pôles ou de certaines Communautés de Communes, les acteurs du territoire ne cherchent plus individuellement à se faire entendre auprès des institutions européennes, mais le font de manière intégrée. Ces démarches mutualisées, démontrant des orientations communes, renforcent les messages donnés aux décideurs européens.

Les fonds européens en Midi-Pyrénées : une vraie place faite au Développement Durable et une information en « 3 clics ».

L'élaboration des nouveaux programmes européens de financements régionaux (Feder et Fse) a occupé toute l'année 2014. Si le cadre fixé par la Commission Européenne pour choisir les thématiques pouvant bénéficier des 458 millions d'euros sur les 7 ans à venir est assez rigide, Europe Ecologie s'est battu pour obtenir que les financements destinés aux actions environnementales soient au maximum possible et que la rénovation énergétique ne soit pas restreinte aux seuls bâtiments publics.

Ces aides européennes, ô combien précieuses pour les acteurs du territoire, souffrent d'un manque de lisibilité.

Sur proposition de Gérard Onesta, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées a élaboré, avec la Préfecture de Région, un site internet unique permettant aux porteurs de projets d'avoir accès, en quelques clics, à toutes les informations sur les aides européennes les concernant, de s'orienter vers le bon programme ou de trouver le relais local qui réponde à leur besoin. Avec le portail d'information <http://www.europe-en-midi-pyrenees.eu/> lancé en février 2013, Midi-Pyrénées est la première région européenne à se doter d'un tel outil qui contribue au rapprochement entre l'Europe et les citoyens.

Midi-Pyrénées Coop Dev'

Lors de la campagne des régionales, nous nous étions engagé-es à la refonte de la politique régionale de coopération décentralisée. Le travail de concertation et de mise en réseau des acteurs porté par les écologistes s'est concrétisé en 2012 par la création de Midi-Pyrénées Coop Dev'.

Cette association compte à présent près de 150 membres : acteurs publics, associations, et, cas unique en France, acteurs économiques issus notamment du commerce équitable. Midi-Pyrénées Coop Dev' a pour missions de valoriser la coopération et la solidarité internationale, d'améliorer le partage de l'information, de renforcer les capacités des acteurs par des formations et des échanges d'expériences, d'accroître leur visibilité et d'organiser l'Agora annuelle de la coopération et de la solidarité en Midi-Pyrénées.

La coopération décentralisée !

Le groupe écologiste a, depuis son élection au Conseil Régional, donné un nouvel élan à la coopération décentralisée par :

- la création de Midi-Pyrénées Coop Dev',
- la redéfinition et l'augmentation du nombre de régions avec lesquelles des accords de coopération sont établis. Midi-Pyrénées conduit maintenant, conjointement avec les acteurs et les autorités locales, des projets de développement au Sénégal (Saint-Louis), au Brésil (Pernambouc), en Palestine (Tubas). L'année 2015 permettra de concrétiser des accords avec le Cambodge (Battambang), et l'Inde (Pondichéry).
- l'amélioration des aides et de l'accompagnement aux ONG, acteurs incontournables de la solidarité internationale, en ne limitant plus le choix des projets à une thématique annuelle mais en élargissant aux priorités du millénaire.
- la promotion de coopérations inscrites dans la durée, ouvrant sur un développement pérenne et non de l'assistanat.

ACTA puis TAFTA...

Le groupe écologiste s'est fermement opposé en 2010 au traité ACTA «Accord Commercial Anti-Contrefaçon», négocié en secret et menaçant les libertés numériques, les brevets, l'accès à la santé etc. et entraînant des conséquences démocratiques graves. Le refus du Parlement Européen de ratifier ce traité anti-démocratique constitue pour les écologistes une véritable victoire.

En 2014, la version 2.0 d'ACTA revient : Le traité transatlantique. Ce traité qui cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis rentre en contradiction avec de nombreux objectifs de notre Région. A terme, cet accord pourrait avoir de graves conséquences sur les protections sociales, les activités associatives, culturelles et agricoles mais aussi sur le maintien de services publics tels que l'éducation ou la santé, le tout en reniant le pouvoir de contrôle des Etats et des parlements nationaux.

Les élu-es écologistes se sont fortement mobilisé-es pour que Midi-Pyrénées soit déclarée «zone hors-TAFTA» mais faute d'accord au sein de la majorité, c'est un vœu édulcoré qui a été adopté et qui ne remet aucunement en cause les mécanismes d'arbitrage privé et la sortie de Midi-Pyrénées de la zone TAFTA.

L'Euro-région

Projet de coopération politique entre la Catalogne, les Iles Baléares, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée nourrit l'objectif de créer au nord-ouest de la Méditerranée un espace de développement commun basé sur le développement durable, l'innovation, l'intégration sociale et économique, pour renforcer les liens existants et élargir les possibilités d'échanges entre les citoyen-nes des 4 régions.

L'Eurorégion, par la variété de ses acteurs, par ses secteurs d'activités communs, ou par les perspectives de collaborations entre centres technologiques ou pôles scientifiques, constitue un véritable territoire de projets. Grâce à une structure juridique transfrontalière appelée GECT, les priorités politiques se traduisent en projets européens autour du développement durable (Life +), de l'innovation, de la mobilité des jeunes entrepreneurs (Erasmus for young entrepreneurs) ou encore en soutiens à des projets culturels communs aux 4 régions.

Depuis novembre 2014, à l'initiative de G. Onesta, l'occitan est désormais langue officielle de l'Eurorégion aux côtés du castillan, du catalan et du français.

Mobilité étudiante pour tous !

«*Systématiser les échanges internationaux de jeunes*» était un de nos engagements de campagne en 2010 !

Conscient-es de la nécessité de répondre à un besoin de mobilité accrue et de justice sociale, les élu-es régionaux EELV ont soutenu le dispositif **Midi-Pyrénées Horizons** qui permet aux étudiants boursiers inscrit-es dans un établissement supérieur de Midi-Pyrénées, aux apprentis et à ceux poursuivant une formation sanitaire et sociale de pouvoir bénéficier d'un projet de mobilité en Europe.

LE DIABLE
S'HABILLE EN
TAFTA

Formation professionnelle - Apprentissage

Nos Objectifs en 2010 :

- **Développer des formations vers des secteurs fortement créateurs d'emplois non délocalisables répondant aux exigences de la transition écologique**
- **Organiser sur le territoire régional un programme de formation professionnelle solidaire de promotion sociale et d'égalité des chances**
- **Reconnaître pleinement le potentiel de la Valorisation des Acquis par l'Expérience (VAE)**

La dernière loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a étendu les compétences régionales dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage en créant le CREFOP. Ainsi, la Région constitue l'échelon pertinent pour traiter – en même temps, avec tous les acteurs concernés et au plus près des territoires – des questions d'orientation, de formation, d'insertion et d'emploi.

Dans un contexte de crise économique, sociale et environnementale, la formation constitue un enjeu fort qui s'inscrit à la fois dans une participation au développement économique des territoires et permet par ailleurs une évolution professionnelle des individus et ce tout au long de leur vie.

Les élu-es écologistes ont agi pour que la formation en Midi-Pyrénées constitue un réel outil de promotion sociale, d'égalité et d'insertion professionnelle locale

et durable, équitablement répartie sur tout le territoire et réactive aux évolutions de l'environnement et de l'économie.

Ils ont encouragé la mise en place d'un Service Public Régional de la formation qui repose sur une logique de sécurisation des parcours de formation.

La qualification est un facteur d'insertion et de sécurité professionnelle et sociale. Le groupe EELV a oeuvré pour que les parcours de formation dans le cadre du PRFP (Programme Régional de Formation Professionnelle) et l'apprentissage offrent une réponse qualitative et durable aux problématiques de qualification et de formation des Midi Pyrénéennes et en particulier les jeunes et les moins diplômés : Il s'agit de faire du droit à la formation tout au long de la vie une réalité pour toutes et tous. Il s'agit aussi d'accompagner, par un effort de formation et d'innovation formative sans précédent, la nécessaire transition écologique de notre économie.

En Midi-Pyrénées...

Le budget de la formation professionnelle et de l'apprentissage représente 20% du budget de la Région :

- 91,1 millions d'euros pour la formation professionnelle continue (Programme Régional de Formation Professionnelle et aides aux personnes en stage)
- 80 millions d'euros pour l'apprentissage (fonctionnement des CFA et primes aux employeurs d'apprentis)
- 51,8 millions d'euros pour le secteur du sanitaire et social (aides aux personnes en formation et fonctionnement des écoles)

*Chiffres 2013

Formations vers les métiers verts

L'accès aux formations qualifiantes et l'obtention d'une qualification restent les meilleurs moyens de lutter efficacement contre le chômage.

Aussi, durant ce mandat, les élu-es EELV se sont fortement investi-es sur les questions financières afin d'abonder « les lignes budgétaires formations professionnelles ».

Augmenter le nombre de formations et de parcours de formation vers les métiers verts et notamment ceux liés à l'isolation des bâtiments s'inscrit totalement dans la

transition énergétique et écologique de nos territoires et concernent à la fois le développement économique, l'emploi et la préservation de l'environnement.

Ainsi, sous l'impulsion des élu-es EELV, dans le cadre du budget 2014, la ligne concernant la formation professionnelle a été augmentée de 1,2 millions d'euros et 600 000 euros supplémentaires ont été accordés pour financer des formations liées à la rénovation énergétique, aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables permettant ainsi à plusieurs centaines de personnes de se qualifier dans ces métiers en pleine expansion.

La formation des jeunes : Une priorité !

Dans notre région, le taux de chômage des jeunes est de 17% (source DIRECCTE). L'accès à une formation professionnelle doit être pour eux « l'école de la deuxième chance ». Dès 2012, sur proposition des élu-es EELV, les règles régionales de rémunération pour ces jeunes ont évolué. Ainsi aujourd'hui, chaque jeune de moins de 25 ans, stagiaire du PRFP, reçoit au minimum 400 euros de rémunération mensuelle. C'est un encouragement à se former, c'est un tremplin vers plus d'autonomie.

Validation des acquis par l'expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit individuel qui permet à toute personne qui le souhaite de faire reconnaître ses compétences par l'obtention d'un diplôme. Les élu-es EELV ont soutenu l'ouverture des universités pour devenir des lieux de formation tout au long de la vie en favorisant la formation continue, en intégrant les démarches de VAE. En ce sens, ils ont poussé pour que les financements alloués à la VAE soient plus élevés et à la hauteur des besoins, sur tout le territoire Midi-Pyrénéen.

Service civique : Favoriser l'autonomie des Jeunes !

Le soutien à la mise en place du service civique s'inscrit comme un élément prégnant de l'action régionale en Midi-Pyrénées. Le groupe écologiste a soutenu cette nouvelle forme de contrat social qui favorise l'engagement des jeunes, participe d'une expérience pré-professionnelle, développe le lien social et permet de réduire les inégalités sociales et éducatives.

Tout en impulsant un accompagnement pédagogique de qualité, la Région Midi-Pyrénées privilégie ainsi les causes environnementales, sociales, culturelles, citoyennes par une aide aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.



Mobilités

Eco-mobilités, Transports

Nos Objectifs en 2010 :

- **Amélioration de la ligne POLT (Paris, Orléans, Limoges, Toulouse)**
- **Le développement des transports collectifs de proximité**
- **Faire prendre conscience des nécessaires changements de comportement de mobilité**
- **Favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et développer la multimodalité**

Les transports sont responsables de plus du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre en France (*chiffres 2009*). Le transport routier est à l'origine de 91 % des rejets du secteur.

Pourtant, la mobilité est un droit pour toutes et tous. Mais loin du culte absurde de la vitesse, les enjeux climatiques, économiques et sanitaires nous imposent aujourd'hui de poursuivre nos efforts en matière d'éco-mobilité, pour se déplacer moins, mieux et différemment.

Tout en aménageant autrement et de manière plus rationnelle nos territoires, les élu-es régionaux écologistes travaillent à la recherche de solutions permettant un accès à la mobilité pour chacun-es et limitant les déplacements subis.

Les élu-es régionaux sont convaincu-es que la Région doit poursuivre ses efforts pour développer l'attractivité

et l'efficacité des transports collectifs sur tout le territoire midi-pyrénéen mais également des alternatives à l'usage du véhicule individuel comme notamment le covoiturage, le télé-travail ou encore la création d'espaces de co-working. Le Conseil Régional doit également s'attacher à la valorisation des transports doux comme le vélo et les voies fluviales navigables.

Au Conseil Régional, les élu-es régionaux EELV ont maintenu leur position et se sont toujours fermement opposés-es au projet de Ligne à Grande Vitesse Toulouse - Bordeaux et au projet inutile d'autoroute Castres-Toulouse, deux projets écologiquement, économiquement et socialement aberrants, tournés uniquement vers la métropole toulousaine, au détriment du reste des territoires midi-pyrénéens.

Dans cette dernière année, les élu-es écologistes continueront à se mobiliser pour la mise en place d'un plan régional sur le covoiturage.

Plan Rail - Midi-Pyrénées

Autorité organisatrice des transports collectifs de voyageurs depuis 2002, la Région a la responsabilité de l'organisation et du financement des transports régionaux. Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'est ainsi fixé comme objectif d'atteindre une fréquentation de 20 millions de voyageurs annuel en 2020 (contre 11 millions actuellement) en lançant le plan Rail 2007-2013.

Cet investissement exceptionnel de 820 millions d'euros a permis la remise à niveau et la modernisa-

tion d'une partie du réseau existant.

Même si le Plan Rail a permis de pérenniser le réseau ferroviaire midi-pyrénéen, d'améliorer le confort et la sécurité des voyageurs et de réduire les nuisances sonores, les élu-es écologistes sont convaincu-es que de nombreux travaux sur le réseau ferré midi-pyrénéen - comme les lignes Montréjeau-Luchon Béziers-Neussargues, Rodez Séverac ou encore la ligne Toulouse-Tarbes - demeurent plus qu'indispensables.

Il faut aller plus loin ! Le groupe EELV a toujours plaidé pour que les financements destinés à la LGV soient ré-orientés vers les trains régionaux !

LGV Bordeaux - Toulouse : un projet coûteux, sans financements assurés et au détriment des trains du quotidien !

Farouchement opposé-es au projet de LGV Bordeaux – Toulouse, les élu-es du groupe régional continuent de se mobiliser contre ce projet construit sur des mythes passés. En novembre 2014, ils ont donné un avis défavorable à l'enquête publique sur la réalisation de la ligne nouvelle Bordeaux - Toulouse.

Le projet de ligne à grande vitesse ne répond pas aux attentes de tous les territoires midi-pyrénéens. Bâtir la LGV, c'est avant tout renforcer les lieux d'arrivée urbains et affaiblir les territoires ruraux. Dans un contexte de restrictions budgétaires, le projet de LGV ne fera que sacrifier les transports dits du quotidien au profit d'une grande ligne dont le coût est estimé à plus de 8,3 milliards d'euros.

Autoroute Castres - Toulouse

Solutions alternatives et dynamiques socio-économiques non-étudiées, concertation avec les acteurs du terrain négligée, impact environnemental conséquent... Le projet d'autoroute Castres – Toulouse possède de nombreux points communs avec d'autres grands projets inutiles tarnais comme les Portes du Tarn ou encore le barrage de Sivens.

Le désenclavement du sud-Tarn est nécessaire et indispensable ; mais pas au prix de projets qui ne cacheraient que des gouffres financier et écologique ! Les élu-es régionaux écologistes avec le collectif des Maires et le collectif RN126 ont toujours mis en avant une alternative à la concession autoroutière en aménageant l'existant. Une alternative jamais étudiée par l'Etat !

Cette solution, à moindre coût et à moindre impact sur l'environnement, l'agriculture, le patrimoine et le paysage, traite les vrais besoins du territoire, celui d'un désenclavement efficace, sécurisé et durable du Sud du Tarn sans engendrer de coûts supplémentaires pour les riverains.

Le projet de concession autoroutière est un projet à contretemps auquel les élu-es EELV se sont encore opposé-es lors de l'assemblée plénière de Mars 2014. Tenir compte des réalités financières, écologiques et économiques midi-pyrénéennes, c'est être responsable maintenant d'un projet utile pour notre territoire et ses habitant-es.

Trop vite écartées par RFF, des solutions alternatives existent pourtant. Elles permettent de diminuer les coûts d'investissement, tout en améliorant le service aux territoires et aux habitants, pour un développement équilibré de Midi-Pyrénées.

Des études indépendantes et un contre-projet réalisé par RFF montrent que le réaménagement de la ligne existante permettrait de relier Toulouse à Paris en 3h33, pour un coût évalué à 3 milliards d'euros : pour trois fois moins cher, la modernisation de la ligne permettrait :

- L'amélioration de la sécurité et des conditions de vie des riverains
- Une sauvegarde de l'espace rural
- Le maintien des dessertes locales
- La suppression des passages à niveau
- Le contournement du cloître de Moissac
- Des vitesses raisonnablement élevées pour une consommation énergétique maîtrisée

C'est cette alternative que les élu-es régionaux EELV ont défendue durant tout leur mandat !

Privatisation de l'aéroport Toulouse Blagnac

La marche forcée du gouvernement français vers la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac ne constitue en aucun cas une bonne chose pour Midi-Pyrénées tant cet équipement doit rester sous maîtrise publique.

En vendant «au plus offrant» plus des deux tiers de ses parts, l'Etat se précipite sans prendre en compte l'avis des collectivités locales, l'éthique et la nécessité de garder cette infrastructure dans le giron public afin d'en maîtriser l'usage !

Les ambitions du promoteur chinois concernant l'aéroport toulousain sont inquiétantes : ses objectifs affichés de multiplication par trois du trafic aérien auront des conséquences plus que néfastes pour les riverain-es : nuisances sonores aggravées, santé publique bradée pour des retombées économiques locales plus que limitées.

Les élu-es régionaux EELV restent mobilisé-es et continuent à exiger toujours plus de transparence sur cette vente, engagée en catimini en juillet 2014 !

Ce projet de privatisation ne peut se faire au détriment de l'intérêt général, des enjeux régionaux et de celui des salariés de l'aéroport.

Solidarités, jeunesse, santé, handicap et vie associative

Nos Objectifs en 2010 :

- **Associer au Cancéropôle un Institut de Recherche des causes de cancer, car au-delà des progrès des diagnostics, l'enjeu reste le développement de la prévention**
- **Créer une Carte Jeune Midi-Pyrénées multiservices unifiée**
- **Créer un «service civique régional»**
- **Promouvoir une jeunesse active en soutenant ses initiatives solidaires et en développant l'éducation à l'éco-citoyenneté**

La santé est un bien précieux. La jeunesse est un élément prégnant pour la dynamique d'un territoire. C'est sous l'impulsion des élu-es écologistes que ces axes sont devenus structurants de nos politiques régionales.

La plupart des décisions prises par l'assemblée régionale et plus globalement par nos politiques publiques ont un impact direct ou indirect sur notre santé via l'alimentation, la pollution ou encore les technologies.

Le groupe écologiste s'est efforcé de garantir à tous un accès égal aux soins et au service public au travers de l'aménagement du territoire en utilisant de multiples leviers d'actions : l'agriculture, la jeunesse, l'environnement, les transports, la formation, etc.

Et c'est parce que nous devons faire confiance à notre jeunesse que nous avons agi pour la placer en situation de créativité, de responsabilité au travers de dispositifs participatifs et non consuméristes.

Pass Mutuelle

L'enquête nationale sur la santé menée pour La Mutuelle des Etudiants en 2010 révélait que près de 20% des étudiants renonçaient à des soins en raison du coût financier et 19% déclaraient ne pas disposer d'une complémentaire santé.

Adopté en juin 2011, le Pass Mutuelle permet à 35 000 étudiants boursiers sur critères sociaux qui n'ont pas accès à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire ou à l'Aide Complémentaire Santé d'obtenir une aide de 100 euros par année universitaire pour souscrire une mutuelle.

Le Pass Mutuelle est la traduction concrète de l'engagement de campagne pris par les écologistes en 2010, « pour que la santé soit un enjeu de société ». Le Pass Mutuel, inscrit dans le Schéma Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche est une mesure d'autant plus satisfaisante qu'elle permet un égal accès aux soins pour toutes et tous et une meilleure autonomie des étudiants.

Un accès aux soins pour tous et toutes

Le groupe écologiste s'était engagé à assurer, sur tout le territoire, l'égal accès aux services de soins.

Une redéfinition de l'intervention régionale a donc été impulsée. Cette nouvelle politique régionale vise à renforcer l'intervention de la collectivité en faveur d'une accessibilité aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire midi-pyrénéen, à favoriser la synergie entre hôpitaux, maternités de proximités et structures médicales locales, maisons pluridisciplinaires et pôles de santé. Cette redéfinition se veut également un contrepoids à la politique menée par l'Agence Régionale de Santé de déstructuration de la santé de proximité sur le territoire régional. Afin de mener à bien cette réorientation, un diagnostic de la démographie médicale a été réalisé. Ce diagnostic territorial par bassin de vie était indispensable avant toute décision. Au regard de ce dernier, les critères d'intervention de la Région ont été modifiés en faveur d'une aide à des projets de santé territoriaux de proximité (maison de santé, pôle de santé, centre de santé) complémentaires à l'offre de soins existante.

Plan Cancer 2011-2014

L'augmentation des cancers neurologiques, hémato-logiques, hormono-dépendants, ceux des enfants ne cessent d'augmenter. Les causes environnementales - avec l'utilisation irraisonnée de pesticides, de produits industriels cancérigènes - sont de plus en plus évoquées.

Ce Plan Cancer de 8 millions d'euros sur 4 ans complète et structure l'offre de transfert de technologies, favorise le développement d'entreprises régionales autour de la problématique Cancer, valorise la formation initiale et professionnelle, crée une gouvernance permettant une meilleure visibilité de la thématique.

Fidèle à ses engagements lors des dernières élections régionales, le groupe EELV a insisté pour que ce plan renforce également la recherche et tout particulièrement la recherche en prévention.

Opération

Premiers Départs en Vacances

Afin qu'aucun enfant ne puisse être privé, pour des raisons économiques notamment, de cette expérience, l'opération « premier départ » a vu le jour en 1996. Cette initiative permet à des enfants de 6 à 14 ans qui ne sont jamais partis en vacances de vivre leur premier départ.

Chaque année, près de 2000 jeunes sont ainsi inscrits pour des séjours de 8 à 14 jours dans l'un des 50 centres de vacances midi-pyrénéens partenaires de l'opération.

Dispositif social majeur, les élu-es écologistes ont toujours veillé à ce que les sommes qui lui sont allouées ne diminuent pas. De plus, dès notre arrivée, nous avons œuvré pour que cette opération concerne également des enfants en situation de handicap.

Dispositif Carte Jeunes

Mesure largement plébiscitée par les jeunes midi-pyrénéens et leurs parents, la Carte Jeune permet aux lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées d'accéder à la culture et à la pratique sportive.

La carte comprend notamment une aide pour l'acquisition d'un ordinateur, de livres, d'équipements professionnels pour les apprentis et donne également accès à de nombreux « bons plans ».

Ce dispositif conditionné par des critères de ressources est un véritable outil de justice sociale et de solidarité. Dispositif social important, les élu-es écologistes ont toujours veillé à ce que les sommes qui lui sont allouées ne diminuent pas.

Agenda 22

Sous l'impulsion de François Simon, Vice-Président en charge des Solidarités, le Conseil Régional a mené une politique active en faveur du handicap. Dans la dynamique du « bien vivre ensemble avec nos différences » défendu par les écologistes et conformément aux recommandations des Nations-Unies, un travail de regroupement des actions menées en faveur du handicap a été réalisé : l'Agenda 22. Ce dispositif vise à mener une politique ambitieuse pour les personnes en situation de handicap, à promouvoir l'égalité des droits et des chances, à favoriser la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Ce plan répertorie 45 actions menées par la Région comme le Prix HandiEntreprises, l'Opération Premiers Départs en Vacances, la convention avec l'Agefiph avec pour objectif d'atteindre 6% de personnes en situation de handicap dans les différentes formations la convention avec le FIPHFP pour faire de la Région une collectivité exemplaire en matière d'emplois de personnes en situation de handicap.

Aide aux associations

Les associations représentent un véritable pilier de notre démocratie, un support précieux garantissant le lien social et culturel, que l'on ne doit pas laisser à l'abandon.

Longtemps, le monde associatif a servi de digue, mais il est aujourd'hui menacé. Après la fin du dispositif « *Emploi associatifs mutualisés* » en 2011, les élu-es écologistes ont travaillé à une réactualisation de ce plan afin de soutenir la consolidation de certains emplois et la préparation aux nombreux départs à la retraite dans les associations. Une proposition a été faite en ce sens en Assemblée plénière de décembre. Un projet moins ambitieux mais qui va dans le sens de ce que notre groupe souhaite va être lancé sur l'année 2015.

Conseil Régional Jeunes

Composé de 91 membres élu-es, le Conseil Régional Jeunes de Midi-Pyrénées agit sur des thématiques telles que le développement durable, le respect, la culture, etc. Les jeunes élu-es participent à l'organisation de grands événements comme le Festiv'.

François Simon, Vice-Président EELV du Conseil Régional est l'élu référent des CRJ. C'est à l'initiative de ces jeunes qu'il les a accompagnés à réfléchir et organiser une journée de prévention et de sensibilisation au gaspillage alimentaire en décembre 2014. De plus, pour la première fois, des CRJ ont pu présenter leur travail en commission devant les élu-es régionaux.

Vos élu-es



Fatma ADDA (Gers)

Membre des commissions Éducation et jeunesse (Vice-présidente) ; Aménagement équilibré du territoire et services au public ; Europe, Coopération et Développement ; Commission Permanente

François ARCANGELI (Haute-Garonne)

Conseiller délégué à la biodiversité. Membre des commissions Économie touristique et thermalisme (Vice-président) ; Développement durable, environnement, climat, et énergies renouvelables ; Aménagement équilibré du territoire et services au public (Président)



Annie BONNEFONT (Tarn-et-Garonne)

Membre des commissions Transports et infrastructures ; Emploi, formation professionnelle et apprentissage (Présidente)

Elie BRUGAROLAS (Haute-Garonne)

Conseiller délégué aux affaires financières. Membre des commissions Europe, Coopération et Développement ; Recherche et enseignement supérieur ; Commission des finances (Président)



François CALVET (Ariège)

Membre des commissions Agriculture et agro-alimentaire (Vice-président) ; Transports et infrastructures (Vice-président) ; Commission Permanente

Alain CIEKANSKI (Lot)

Membre des commissions Développement durable, environnement, climat, et énergies renouvelables (Vice-président) ; Évaluation prospective et concertation citoyenne ; Politique urbaine, politique de la ville ; Commission Permanente



Guillaume CROS (Tarn)

Président du groupe EELV. Membre des commissions Culture et patrimoine (Vice-président) ; Evaluation prospective et concertation citoyenne (Président), Commission Permanente

Françoise DEDIEU-CASTIES (Haute-Garonne)

Vice-Présidente en charge du développement durable, de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, et de la transition énergétique. Membre des commissions Emploi, formation professionnelle et apprentissage ; Solidarité, discrimination, handicap et santé





Catherine JEANDEL (Haute-Garonne)

Présidente déléguée de l'agence régionale d'innovation et de développement économique ; membre de la commission recherche et enseignement supérieur

Guilhem LATRUBESSE (Hautes-Pyrénées)

Conseiller POC (Parti Occitan) délégué aux affaires occitanes. Membre des commissions Artisanat, commerce et très petites entreprises (Vice-président) ; Économie touristique et thermalisme ; Éducation et jeunesse



Isabelle MEIFFREN (Haute-Garonne)

Conseillère déléguée aux éco-industries. membre des commissions Finances ; Emploi, formation professionnelle et apprentissage ; Industrie, grands groupes et services aux entreprises

Gérard ONESTA (Haute-Garonne)

Vice-Président en charge des affaires européennes, des relations internationales, de la coopération décentralisée et de la réflexion sur l'avenir des régions. Membre des commissions Évaluation prospective et concertation citoyenne ; Culture et patrimoine



Marie-Christine PONS (Haute-Garonne)

Vice-Présidente du Groupe EELV. Membre des commissions Europe, Coopération et Développement ; Économie sociale et solidaire, insertion par l'économie (Présidente)

Jocelyne SALVAN (Tarn)

Membre des commissions Économie sociale et solidaire, insertion par l'économie (Vice-présidente) ; Artisanat, commerce et très petites entreprises ; Commission Permanente



François SIMON (Haute-Garonne)

Vice-Président en charge des solidarités : jeunesse, santé, insertion par l'économie, lutte contre les discriminations, logement. Membre des commissions Sports, vie associative, Commission Permanente

Marie-Françoise VABRE (Aveyron)

Membre des commissions Agriculture et agro-alimentaire ; Développement durable, environnement, climat, et énergies renouvelables ; Politique urbaine, Politique de la ville ; Commission Permanente

